ciation que nous avons contractée par eux, nous avons choisi pour Supérieur M. J.-B. de la Salle, auquel nous promettons d'obéir avec une entière soumission, aussi bien qu'à ceux qui nous seront donnez par lui comme Supérieurs. Nous déclarons aussi que nous prétendons que la présente élection n'aura dans la suite aucune conséquence.

« Notre intention étant qu'après mondit sieur de la Salle, et à l'avenir pour toujours, il n'y ait aucun ni reçu parmi nous, ni choisi pour Supérieur, qui soit prêtre, ou qui ait reçu les Ordres sacrez; que nous n'aurons et n'admettrons aucun Supérieur qui ne soit associé, et qui n'ait fait vœu comme nous et comme tous les autres qui nous seront associez dans la suite. Fait à Vaugirard, le 7 juin 1694. »

Jean-Baptiste de la Salle, résigné à garder le rang qu'on lui imposait, reprit ses habitudes de vie pauvre, mortifiée, recueillie, qu'il avait menée jusque-là. Il continua de donner à la communauté les exemples de l'humilité et de la régularité. Par l'influence de ses vertus, autant que par la force de ses exhortations, il exerça sur les novices et sur les Frères la plus bienfaisante action.

§ V

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DÉVELOPPE LA VIE INTÉRIEURE DE L'INSTITUT.

— IL PRÉPARE LES RÈGLES

ET COMPOSE DIVERS OUVRAGES. — SES RELATIONS EXTÉRIEURES
ET LES EFFETS DE SON ZÈLE. — CONVERSIONS D'ÉCLAT
1694-1696

Durant les quatre années qui suivirent les vœux de 1694, M. de la Salle consacra son temps et ses forces à l'organisation intérieure de son Institut. La solitude de Vaugirard, avec la paix et les avantages spirituels qu'elle procurait aux Frères, favorisait ce développement de l'œuvre par le dedans. Mais, comme la vie ne peut croître en intensité qu'aux dépens de l'expansion, le fondateur dut lutter contre les sollicitations qui l'invitaient à s'étendre.

Avec un empressement que leur inexpérience rendait excusable, les Frères insistèrent auprès de M. de la Salle pour qu'il demandât à Rome des bulles d'approbation⁴. Ils étaient persuadés que l'appui de l'autorité suprême de l'Église assurerait la solidité de l'Institut. Ce sentiment, que le fondateur lui-même leur avait mis au cœur, témoigne de l'attachement que les Frères avaient, dès les commencements, pour l'Église romaine. Jean-Baptiste leur fit entendre que ce désir, tout légitime qu'il fût, était prématuré : la Règle n'était point définitivement fixée; des trois vœux de religion, un seul avait été prononcé. L'heure marquée par la Providence ne semblait pas venue; au lieu de la prévenir imprudemment, il valait mieux attendre et se fortifier dans le silence.

Notre prudent instituteur rejeta de même les avances qui lui furent faites de diverses provinces. Ses écoles sulpiciennes avaient attiré, par la ferveur des maîtres et la bonne tenue des élèves, l'attention des ecclésiastiques du Séminaire. Ces jeunes prêtres, dispersés, après leurs études, dans toutes les régions de la France, y avaient fait connaître le nom de M. de la Salle et avaient exalté le succès des écoles charitables. Parmi les demandes qui lui furent adressées, aucune ne lui alla plus droit au cœur que celle du sympathique évêque de Chartres. Une sainte amitié l'unissait en effet, depuis longtemps, à son ancien condisciple de Saint-Sulpice; de plus, il gardait un souvenir reconnaissant de la démarche par laquelle, en 1692, Paul Godet des Marais avait gagné la cause de son noviciat auprès de l'archevêque de Paris et du curé de Saint-Sul-

¹ Maillefer, p. 156.

はほ

pice. Il n'accéda à aucune demande, en cette année 1694, pas même à celle de son ami. Ne disposant que de trente Frères pour les six écoles de Paris et de la Champagne, n'eût-il pas affaibli son œuvre en divisant trop tôt ses forces? Plus tard, lorsqu'il aura formé de nombreuses recrues dans son noviciat, il s'étendra sans danger : nous verrons que son ami, l'évêque de Chartres, sera servi l'un des premiers 1.

Il concentra dès lors toute son activité sur son noviciat : « Personne ne sçavait mieux que lui, dit son biographe², que toute l'espérance de la maison était fondée sur la manière dont on le faisait : aussi ne s'en rapportait-il qu'à lui-même pour l'éducation des novices. Ce tendre Père accompagnait partout ses enfants, les consolait, les animait, les instruisait, leur faisait des exhortations pathétiques et touchantes, présidait à leurs exercices, les précédait dans les travaux les plus pénibles et dans les offices les plus vils. Il montrait en sa personne la tranquillité avec laquelle il faut soutenir les railleries,... la douceur avec laquelle il faut recevoir les insultes, les outrages, les calomnies et les persécutions. »

« Il s'était chargé d'éveiller les Frères tous les jours; et, lorsqu'il y avait manqué, il s'imposait une pénitence publique, qui consistait à demander pardon à la communauté et à manger, au pain et à l'eau, à genoux au milieu du réfectoire 3. »

Les soins qu'il donnait à son noviciat l'incommodaient d'autant plus qu'il était accablé d'infirmités 4. Par ses rudes disciplines il avait martyrisé son corps; ses jeûnes prolongés l'avaient affaibli; les froids humides de Vaugirard le rendirent tout perclus. Ses habits grossiers le protégeaient mal contre les intempéries de l'hiver; son lit était toujours glacé; souvent il passait des nuits en

prière, et, si le sommeil s'emparait de lui, il s'étendait à demi vêtu sur un cilice ou sur la terre humide. Pendant presque toute l'année 1692, il n'avait couché que sur le plâtre. A vivre d'un tel régime, il contracta des rhumatismes très douloureux. Il ne se plaignit jamais de la souffrance; mais, en le privant de dire la sainte messe, le mal lui causait un profond chagrin. Par une permission spéciale de Dieu, le dimanche il souffrait moins, et il se traînait, soutenu par les Frères, jusqu'au saint autel. La joie d'offrir l'auguste sacrifice lui faisait perdre un instant le souvenir de ses maux; mais il retombait ensuite sous les coups de ses cruelles douleurs.

Il sentit bientôt qu'un tel mal le rendrait inutile à sa communauté; par amour pour l'Institut, il accepta de recourir à l'affreux remède qu'un médecin resté inconnu lui proposa. On l'étendit, comme le diacre saint Laurent, sur un gril de bois; au-dessous de lui, on fit brûler, dans des réchauds pleins de charbons ardents, des herbes odoriférantes, du genièvre entre autres, dont les fumées et les vapeurs venaient imprégner ses membres nus. Sous l'action de ces brasiers qui le cuisaient, dans cette atmosphère où d'épaisses fumées suffoquaient le Frère qui le servait, le Saint ne laissa pas échapper une plainte, pas même ces soupirs résignés par lesquels les patients essayent d'alléger leur douleur; il répétait seulement avec une douceur infinie cette parole qui lui était familière : Dieu soit béni, Dieu soit béni! Grâce à l'héroïque courage qu'il déploya dans ce cruel supplice, le remède lui apporta quelque soulagement. Mais la guérison ne fut point complète : il fallut encore employer, plusieurs fois tous les ans, cet étrange remède. Jean-Baptiste le subit toujours avec la même résignation: il ne croyait pas payer trop cher la capacité de travailler encore au bien de ses enfants.

Jamais, au milieu des plus atroces douleurs, il ne se relâcha de sa vigilance et de sa fermeté. Il avait l'œil tout à la fois sur le noviciat de Vaugirard et sur toutes les

¹ Maillefer, p. 133. Blain, p. 348. Les écoles de Chartres furent fondées en 1699. — ² Blain, p. 332. — ³ Maillefer, p. 119. — ⁴ Ce qui suit est emprunté à Maillefer, p. 137, et à Blain, p. 331.

maisons de l'Institut. A peine était-il remis de cette première attaque de rhumatisme, qu'il se mit en route pour visiter les fondations de Reims et des villes voisines⁴.

De si rares exemples de vertu, joints au zèle le plus éclairé et le plus constant, produisaient dans l'Institut de vives impressions de ferveur. Les Frères « s'appliquaient avec une sainte émulation à mortifier leurs sens, et inventaient tous les jours de nouveaux moyens de s'humilier... On ne pouvait se lasser d'admirer la modestie avec laquelle ils marchaient dans les rues, les yeux baissés, gardant un profond silence, sans jamais se détourner pour satisfaire leur curiosité². »

Touché de la fidélité de ses disciples, M. de la Salle crut que l'heure était venue de mettre par écrit les règlements et les usages qui s'observaient depuis plus de quinze ans 3 dans la Communauté. La solitude de Vaugirard lui donna des loisirs pour s'appliquer à cette

rédaction. Il procéda, suivant son habitude, avec une sage lenteur et dans un esprit tout surnaturel. Pour se remplir de l'Esprit de Dieu, il recourut « à de longues prières, des jeûnes fréquents et de rudes pénitences * ».

Au reste, il ne voulait rien créer: il ne faisait que consigner par écrit les pratiques déjà reçues parmi les Frères. Lorsqu'il en eut achevé le recueil, il le soumit à l'examen de ses disciples, et leur fit un devoir de lui communiquer toutes leurs réflexions. Plusieurs d'entre eux le prièrent d'adoucir certains points qui semblaient trop austères.

Il craignit de le faire de son propre mouvement et d'introduire lui-même, dans la discipline, une cause de relâchement; mais il consentit à soumettre son travail à trois supérieurs des plus expérimentés de Paris dans le gou-

vernement des communautés religieuses⁵. Plein de déférence pour le sentiment de ces juges, il ne conserva de

ses règles que ce qui reçut leur pleine approbation. A la retraite générale qui suivit¹, lorsque les Frères de province se trouvèrent groupés avec ceux de Paris pour le renouvellement du vœu d'obéissance, l'humble supérieur voulut donner à la Règle la force de leur commun assentiment; « ils la reçurent avec respect et soumission, et en approuvèrent tous les articles en unité d'esprit et de cœur². » Nous en ferons connaître les principaux traits, lorsque nous traiterons de la revision qui s'en fit à l'assemblée de 1717.

Le point qui préoccupa le plus M. de la Salle, en 1695, fut celui des récréations 3. Jusqu'alors elles n'avaient été l'objet d'aucune règle spéciale; chacun y parlait en toute liberté, sans gêne ni contrainte. Le vigilant supérieur s'aperçut qu'à la faveur de ce laisser-aller, de nombreux défauts se glissaient dans la conversation; il craignit que ce temps de relâche accordé au corps et à l'esprit ne devînt un péril pour la ferveur et le bon ordre de la communauté. Il est si aisé, en récréation, de blesser la charité ou la modestie, de troubler la paix par des contestations, de tomber dans l'ornière de la banalité ou de la trivialité! Ce fut pour obvier à ces inconvénients qu'il régla qu'aucun Frère ne prendrait la parole en récréation, sans avoir auparavant fait un léger salut au Frère directeur et en avoir obtenu la permission. Il interdit de parler des absents, sinon pour en dire du bien; aucun Frère ne parlera de sa famille, de son passé; on ne s'entretiendra jamais du peu de régularité des autres communautés, ni des nouvelles du monde. Les Frères garderont une bonne tenue en pratiquant les règles de la modestie : ils ne feront ni légèretés ni badineries tant soit peu déplacées; ils ne railleront ni ne contreferont personne; ils

⁴ Maillefer, p. 138. Blain, p. 332. — ² Maillefer, p. 119-120. — ³ Ce chiffre, emprunté à Blain, p. 339, nous porte à croire que la Règle fut rédigée en 1695. — ⁴ Maillefer, p. 128. — ⁵ Ibid., p. 129.

¹ D'après Maillefer, p. 129, cette réunion eut lieu à la Trinité: ce doit être à la Trinité de 1695. — ² Blain, p. 340. — ³ Cf. Maillefer, p. 132-133; Blain, p. 340-341.

ne parleront pas d'un ton trop élevé et ne riront pas aux éclats; ils ne se rendront pas fâcheux et incommodes aux autres, par un extérieur sombre et sauvage, par un silence affecté, ou par l'abus de la parole. Un recueil fut dressé des choses dont les Frères devaient s'entretenir pour rendre les récréations à la fois sanctifiantes et agréables⁴.

Des règles si minutieuses, si elles étaient observées avec raideur, feraient de la récréation un exercice d'austère mortification; mais, gardées avec cette simplicité qu'inspire l'esprit de famille, elles ne nuisent point au vrai délassement.

La sollicitude de M. de la Salle pour les Frères le porta à composer divers écrits pour les guider, tant dans leurs fonctions de maîtres d'écoles que dans leur vie personnelle. Il réunit en un code intitulé: Conduite des écoles, les conseils qu'il avait jusque-là donnés aux maîtres, soit de vive voix, soit par écrit, pour la direction des classes. Nous avons analysé plus haut cette excellente méthode de pédagogie. D'après Blain 2, c'est aussi à Vaugirard qu'il écrivit l'opuscule ayant pour titre: les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne. Ce livre, destiné aux enfants, n'était pas le premier qui parût en ce genre; la Civilité puérile et honnête de Cordier avait été dans toutes les mains 3. L'ouvrage de M. de la Salle,

plus parfait que tous ceux qui l'avaient précédé, constitua un remarquable traité de politesse. Il parle, dans une première partie, « de la modestie qu'on doit faire paraître dans le port et le maintien du corps; » dans la seconde, « de la bienséance dans les actions communes et ordinaires. » « Il a sçu y employer pour preuves des exemples tirés de la sainte Écriture et des Pères de l'Église, et faire entrer, dans le détail des devoirs de civilité et de bienséance, la pratique de l'humilité chrétienne et les maximes de l'Évangile. Aussi faut-il avouer que, de tous les ouvrages du saint prêtre, celui-ci est le plus travaillé ¹. »

Pendant qu'il se livrait à l'organisation de l'Institut, M. de la Salle recourait souvent aux conseils de ses anciens maîtres. M. Tronson vivait encore; les jours de congé et durant les vacances, le supérieur des Frères pouvait le rencontrer à la maison de campagne d'Issy, un peu au delà de Vaugirard. Mais, durant l'année 1695, M. Tronson fut très absorbé par les affaires du quiétisme et par la discussion des articles d'Issy². Aussi M. de la Salle s'adressait-il de préférence à M. Baühin, supérieur

sive, afin de former les enfants à la lecture des manuscrits: ces caractères italiques, toujours employés pour ce genre de livres, furent appelés caractères de civilité. M. de la Salle les adopta pour son livre. En 1648 parut la Civile honnesteté de Fleury Bourriquent, et, en 1671, un Nouveau Traité de civilité d'Antoine Courtin. Le traité de M. de la Salle fut très fréquemment reproduit sous divers titres: les principales villes du royaume en publièrent chacune une édition particulière. Le Dictionnaire de pédagogie, auquel nous empruntons ces détails, s'approprie l'éloge qu'en a fait M. Defodon: « Excellent petit traité, sans raideur, sans prétention, simple, naïf même, mais admirablement fait pour ceux à qui il s'adresse, fondé, cela va sans dire, sur la religion, mais contenant aussi les meilleures leçons de morale humaine. »

¹ Blain, t. II, p. 457. Nous ne pouvons que souscrire à ce témoignage. Les Règles de bienséance sont rédigées avec tant de tact, d'ordre et d'esprit chrétien, qu'elles méritent bien d'être encore aux mains des enfants. Voir l'ancienne édition, 1736. Bibl. nat. Inv. R., 40 848. — ² Les conférences d'Issy se tinrent entre Bossuet, Mgr de Noailles, évêque de Châlons, Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, et M. Tronson; Fénelon y fut appelé à la fin.

¹ Nous n'avons fait qu'analyser le chapitre vi de la Règle, concernant les récréations. — ² Blain, t. I, p. 341. — ³ Il est intéressant de connaître les traités de politesse qui ont précédé celui de M. de la Salle. Sous les Antonins, le philosophe stoïcien Dionysien Caton écrivit un manuel de civilité sous le titre: Disticha de moribus ad filium; ce livre fut traduit en français en 1548, et parut sous le titre: les Quatre livres de Caton pour la doctrine de la jeunesse. En 1530, Érasme avait publié à Bâle son traité de civilité: De civilitate morum puerilium; la traduction en fut donnée en 1537. En 1559 parurent deux nouveaux ouvrages: à Anvers, la Civilité puérile, de Jehan Louveau, et, à Paris, la Civilité puérile et honneste, de Mathurin Cordier. C'est l'ouvrage de Cordier qui obtint la faveur du public et eut de très nombreuses éditions, jusqu'à l'apparition des Règles de bienséance de M. de la Salle. La Civilité de Cordier fut imprimée en caractères spéciaux imitant l'écriture cur-

du petit séminaire de Saint-Sulpice, avec lequel il était lié d'une si étroite et si sainte amitié. Depuis quelque temps, il se confessait à M. Baühin et le consultait dans toutes ses difficultés ¹.

La maison de campagne du petit séminaire était à Vaugirard, dans l'enclos où M. Olier avait fondé d'abord sa communauté, en décembre 1641; le noviciat des Frères n'en était distant que d'un quart d'heure. M. Baühin se plaisait à visiter son saint ami; s'il le trouvait engagé en quelque affaire, il se contentait de prendre de ses nouvelles; parfois il l'attendait en priant à genoux dans le jardin 2. M. de la Salle, de son côté, allait souvent prendre les avis de M. Baühin. Sa présence, à la maison de campagne de Vaugirard, faisait toujours une vive impression sur les séminaristes; il était tellement pénétré de la pensée de Dieu, que son visage reflétait la vertu. « Quel est ce prêtre vénérable? demandaient les séminaristes; n'estce pas un saint? » M. Baühin leur apprenait alors que « c'était un ancien chanoine de Reims qui avait tout quitté pour marcher sur les traces des Apôtres. » Et, tandis que parmi ses jeunes ecclésiastiques les uns louaient sa pauvreté et sa pénitence, les autres son recueillement et son humilité, M. Baühin ajoutait qu'il admirait plus que tout le reste sa résignation sans réserve au bon plaisir de Dieu, car il savait son ami disposé à voir d'un œil tranquille le renversement de son œuvre, si la Providence l'ordonnait ainsi 3.

Durant les vacances de 1695, les deux supérieurs se rencontrèrent avec leurs communautés, le jour de saint Lambert⁴, dans l'église paroissiale de Vaugirard. Ils montèrent successivement à l'autel : tous deux y parurent comme des saints, donnant à tous les fidèles l'impression de la foi et du recueillement. M. Baühin était au bout de sa carrière; il mourut l'année suivante, à l'âge de cinquante-cinq ans, miné par la pénitence 1. M. de la Salle devait vivre encore, pour consolider son œuvre au milieu des plus étranges contradictions.

Parmi les jeunes ecclésiastiques que la sainteté du fondateur des Frères avait frappés, nous devons mentionner Louis Marie Grignon de Monfort. Il était élève du petit séminaire de Saint-Sulpice et disciple de M. Baühin; sous les originalités de son ardente nature, on découvrait déjà la piété du saint et le zèle de l'apôtre; il sera un jour l'émule de Jean-Baptiste².

La réputation du nouvel Institut attira de nombreux visiteurs au noviciat de Vaugirard. Des ecclésiastiques de grande vertu y venaient, les uns pour consulter M. de la Salle sur leurs affaires personnelles, les autres pour faire la retraite spirituelle sous sa direction 3. M. Guiart, ancien curé de Saint-Pierre de Laon, passa plus de quinze jours auprès de lui, après sa promotion au canonicat. L'évêque de Chartres était l'un de ses plus assidus visiteurs. « Il recevait tous ceux qui se présentaient, sans distinction du mérite ou de la qualité. Il n'y en avait pas même pour la manière de vivre; chacun assistait à la table commune, et on servait à tous les mêmes mets qu'à la communauté 4. »

Non loin du noviciat de Vaugirard vivait, très retiré du monde, un homme dont le nom avait fait grand bruit

¹ D'après Blain, p. 329, M. de la Salle voyait sans doute moins souvent M. Baudrand, précédemment son directeur; il s'était élevé entre eux quelques contestations, comme nous l'avons raconté plus haut. — ² Blain, p. 329. Il n'y avait pas encore de chapelle au noviciat de Vaugirard. — ³ Blain, p. 330. — ⁴ La fête de saint Lambert, patron de Vaugirard, se célèbre le 17 septembre.

¹ Cf. Grandet, les Saints Prêtres français du XVII^c siècle, édit. Letourneau, 1897. — ² Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-4716) était originaire du diocèse de Rennes; il entra au petit séminaire de Saint-Sulpice en 1693, et fut ordonné prêtre en 1700. Tout en se livrant aux missions dans l'ouest de la France, il s'occupa des écoles de charité. C'est à ce titre que les Frères de Saint-Gabriel (Vendée) se rattachent à lui. — ³ Maillefer, p. 129. — ⁴ Ibid., p. 128.

温度

à la cour de Louis XIV : c'était le comte de Charmel 1. La grâce de Dieu l'avait saisi au milieu des plaisirs de la cour, et il était allé prendre près de l'abbé de Rancé des leçons de prière et de pénitence 2. Depuis 1686, il passait une partie de son temps à la Grande-Trappe, et le reste à Paris ou dans son château de Charmel, près de Château-Thierry. Il demeurait si caché, même à Paris, qu'il n'avait pas appris l'arrivée des Frères à Vaugirard. Ce fut à Charmel qu'il commença à les connaître. Trois Frères, à peine sortis du noviciat, avaient été envoyés par M. de la Salle aux écoles de Champagne, et, en passant à Charmel, ils avaient demandé l'hospitalité chez le curé du lieu. Celui-ci, fort surpris de leur modestie et de leur piété, les présenta au châtelain. Le comte les reçut, les interrogea sur les fins et les règles de leur Institut, et demeura charmé de tout ce qu'on lui raconta : il voulut que sa maison devînt l'asile de tous les Frères qui traverseraient le pays. Dès lors, il conçut le plus vif désir de connaître le fondateur, et, de retour à Paris, il se rendit à l'humble maison des Frères. Une amitié toute surnaturelle unit les deux serviteurs de Dieu, et, dans plusieurs circonstances, le comte de Charmel donna des preuves sensibles de son estime et de son affection pour M. de la Salle: lorsque la chapelle du noviciat s'ouvrit, en 1697, il l'enrichit d'un devant d'autel et d'une chasuble de grand prix 3.

L'affabilité de Jean-Baptiste, si accueillante pour les gens vertueux, devenait, près des pécheurs, une sorte de séduction. Sa douceur les gagnait et ouvrait leur cœur; sa patience ne se lassait point de leurs longs discours; l'esprit de Dieu qui parlait en lui s'emparait de leurs âmes; ils échappaient rarement à son action. Plusieurs conversions d'éclat s'opérèrent par ses mains; le souvenir s'en est conservé dans l'Institut, et nous devons à la gloire du serviteur de Dieu de les citer ici ¹.

Un jeune homme de grande naissance, ayant de l'esprit et du savoir, mais livré à toutes les passions d'une jeunesse vicieuse, voulait, par ambition, entrer dans les Ordres sacrés. Un tremblement nerveux, fruit de ses honteuses débauches, l'en avait fait écarter. Mais, pour satisfaire ses vues ambitieuses, il avait eu recours à la fourberie : repoussé de l'ordination, il avait surpris par fraude des lettres de prêtrise. A plusieurs reprises, il se mit en mesure de commettre l'horrible sacrilège de monter à l'autel; il se trouva chaque fois empêché, comme miraculeusement, par de violentes crises de nerfs. Comme la foi n'était pas éteinte dans son cœur, des accès de remords tourmentaient son âme, lorsqu'il s'était abandonné à ses débauches et à ses sacrilèges. Après quelques années de criminels plaisirs, après avoir épuisé les coupables joies du monde, l'existence lui pesa, l'inquiétude l'envahit, une noire mélancolie commença l'expiation de ses fautes. Sous le poids de la tristesse et du désespoir, il s'ouvrit à un ami des peines cuisantes dont il souffrait. Le remède à son mal était une bonne confession générale : son ami le lui indiqua. Mais où trouver un confesseur? Il lui fallait un confesseur assez patient pour écouter jusqu'au bout le long récit de ses débordements; afin de s'épargner la honte d'une telle démarche, il voulait un

¹ Saint-Simon parle de lui à plusieurs reprises. Avant sa conversion: « C'était un gentilhomme tout simple de Champagne, qui s'était introduit à la cour par le jeu, qui y gagna beaucoup et longtemps, sans jamais avoir été soupçonné le plus légèrement du monde. Il prêtait volontiers, mais avec choix, et il se fit beaucoup d'amis considérables.» (Mémoires, édition Hachette, 1886, t. V, p. 381.) Après sa conversion: « Il faut maintenant expliquer ce qu'il fut dans sa retraite. Ce fut un homme à cilice, à pointes de fer, à toutes sortes d'instruments de continuelle pénitence; jeûneur extrême, et sobre d'ailleurs à l'excès, quoique naturellement grand mangeur, et d'une dureté générale sur lui-même impitoyable. » (Mémoires, t. XIII, p. 263.) — ² L'abbé de Rancé (1626-1700) était retiré à la Trappe depuis 1662. Cf. Снателивилль, Vie de Rancé. — ³ Выль, t. I, p. 329.

 $^{^{\}rm 1}$ Nous empruntons ces faits à Blain, t. II, p. 338 et suivantes, et à Maillefer, passim.

confesseur éloigné et inconnu, avec lequel il n'eût aucune autre liaison. Après avoir été conduit à la Trappe, près du célèbre abbé de Rancé, qui n'en put rien tirer, il fut amené à M. de la Salle, qui devait être pour lui l'instrument de la grâce. L'air affable et les manières distinguées du serviteur de Dieu gagnèrent sa confiance : il trouvait le confesseur idéal qu'avait rêvé sa pauvre âme troublée. Il triompha en effet de ses répugnances et se déchargea, aux pieds du Saint, du pesant fardeau qui l'oppressait. En recouvrant la grâce, il ne cessa pas d'être en butte aux tempêtes de la tentation, et il devint sujet aux agitations des scrupules. Mais son charitable médecin le garda près de lui, jusqu'à ce qu'il eût opéré sa complète guérison. L'humble pénitent ne survécut pas longtemps à cette heureuse conversion; la mort acheva sa délivrance. Il enseignait les enfants à l'hôpital de Soissons, où M. de la Salle l'avait envoyé, lorsque la main de Dieu lui ouvrit les portes du ciel; il mourut dans les sentiments de la plus chrétienne résignation, bénissant le nom de celui qui l'avait sauvé.

Jean-Baptiste fit un jour, dans la forêt de Villers-Coterets, une rencontre périlleuse. Un homme à figure sinistre, travesti en ecclésiastique, se joignit à lui. Dans le cours de la conversation, il découvrit que c'était un magicien, tenant école de sorcellerie, qui ne reculait devant aucun sacrilège, jusqu'à célébrer la messe sans avoir reçu les Ordres sacrés. En face de cette âme si corrompue et si profondément engagée au démon, il sentit son zèle s'animer, et il parla avec tant d'ardeur et tant de charité, qu'il gagna la confiance de ce misérable et le détermina à sortir de sa mauvaise voie. Comme il était encore retenu en province par les affaires, il adressa son magicien aux Frères de Paris, et lui ordonna, en attendant son retour, de préparer son âme à la grâce du pardon par la prière et la pénitence. Le Frère directeur, averti par lettre du caractère étrange de ce pensionnaire, le tint enfermé sous clef, par crainte de ses maléfices.

Lorsque notre Saint fut rentré à Paris, il acheva l'œuvre commencée sur le chemin; après avoir affermi son pénitent dans la pratique de la piété et de la vertu, il lui procura une position de maître d'école dans un hôpital.

Une autre fois, M. de la Salle revenait de visiter ses maisons de Champagne, lorsqu'il rencontra, sur la route de Soissons, un jeune Hollandais de fort bonne mine qui se rendait à Paris pour faire fortune. C'était un calviniste très attaché à son parti. Pris de compassion pour cette âme égarée, notre Saint se crut tenu de travailler à sa conversion. « Il se l'attacha par ses manières douces et insinuantes, le défraya de tout le reste du chemin, et, à son arrivée à Paris, il le logea avec lui dans sa maison du noviciat à Vaugirard 2. » Le jeune hérétique était touché des procédés du Saint, il admirait l'ordre et le recueillement des novices; mais il ne se rendait pas aux exhortations et aux raisonnements, tant ses préjugés étaient enracinés. Cependant, à force de prières et de jeûnes, M. de la Salle finit par vaincre ses résistances. Ce retour à la foi catholique, d'autant plus sérieux qu'il avait été plus longuement disputé, consola le cœur de M. de la Salle. Après l'avoir fait abjurer entre les mains du curé de Saint-Sulpice, il le garda plusieurs mois encore dans son noviciat, afin de compléter son instruction. Le néophyte devint, à son école, si éclairé dans la foi catholique et si zélé pour la répandre, qu'il voulut retourner dans sa patrie pour la prêcher à sa famille et à ses amis. M. de la Salle, toujours généreux, fit les frais du voyage; il s'en trouva bien payé, lorsqu'il apprit, plus tard, tous les fruits de grâce que son pénitent avait produits parmi les siens 3.

Quelque temps après, on lui amena un jeune homme de condition, âgé de dix-huit ans, que son titre de cadet

Blain, t. II, p. 340. — ² Maillefer, p. 138. — ³ Blain le dit Écossais, p. 345-346; Maillefer, Hollandais, p. 138.